



## Radio DI : Ici Paris (c'est fini...) ?!



### Préambule...

Jusqu'à présent, les restructurations les plus délicates concernaient, il est vrai assez largement, les régions de province. Et l'Île-de-France était – toutes proportions gardées – relativement épargnée.

Il semble que, comme SOLIDAIRES Douanes l'écrit depuis un certain temps, que **les franciliens soient bel et bien rattrapés** par la « patrouille » des têtes pensantes (voire « chercheuses »...).



### Le projet : scission fonctionnelle CO/SU

A priori, dans la lettre de mission du Directeur Interrégional d'Île-de-France (DI IdF), il y aurait la constitution de **deux directions régionales (DR)** : une DR Opérations Commerciales (CO) et une DR Surveillance (SURV).

**L'affaire a un petit parfum aéroportuaire.** Au cas d'espèce rappelle Roissy, Direction Interrégionale (DI) composée historiquement de 2 DR, non pas territoriales, mais fonctionnelles : la DR Fret (quasi uniquement CO) et la DR Voyageurs (quasi uniquement SU).

Et, depuis mars 2018, Roissy est devenue officiellement DI de Paris-Aéroports (DIPA) en « avalant » (« rattachant » dans le langage officiel) la DR Orly. Ceci au prétexte de coller à l'organisation du gestionnaire Aéroports de Paris (ADP), ou encore à celle des services du ministère de l'Intérieur, tiens tiens...

On voit donc se profiler une **nouvelle structuration francilienne**, avec un pôle « aéro » et un pôle « autre ».

Dans les 2 cas, on consacre une séparation CO/SURV, ce qui, à notre sens constitue un signal très inquiétant pour l'avenir même de la DGDDI<sup>1</sup> !



### Nos commentaires

« Jean-Ro » (ald L'hermite, le DI IdF -NDLR-) a plein d'idées, selon ses propres dires ! Il est vrai que l'époque est à « l'éruptivité » (précoce ?) parmi nos (trop) chers hiérarques...

Par pure logique (puissions nous avoir tort pour le coup), notre analyse est que le pendant de tout cela serait la **disparition pure et simple des DR franciliennes territoriales** : Paris, Paris-Est et Paris-Ouest.

En effet, on voit mal comment elles pourraient coexister avec la nouvelle organisation.

Il ne faut pas non plus oublier qu'une bonne partie de ces services a déjà subi des coupes sombres : **on se demande bien ce qui va subsister**, notamment en OP/CO, en Île-de-France (hors aéroports) à terme. La réponse anticipée par beaucoup est : *« pas grand-chose ! »*.

Pour SOLIDAIRES Douanes, pas question, au fil des infos qui nous remontent, de jouer les rabats-joie, bien au contraire !

D'une part, nous n'aimons pas (du tout !) qu'on prenne **les agents pour plus bêtes qu'ils ne sont !**

Et d'autre part, cette lucidité doit profiter aux collègues pour qu'ils se sentent concernés au plus vite par ce qui les regarde au premier chef : leur avenir ! En effet, la nature ayant horreur du vide, s'ils laissent choisir pour eux les « décideurs », il est assuré que cet avenir ne sera pas, mais alors pas du tout, le même (et c'est un euphémisme)...

<sup>1</sup> cf notre communiqué : <http://www.solidaires-douanes.org/Douane-vers-la-vente-a-la-decoupe>

## **Pour conclure**

« *Concertation* », « *dialogue social* », « *bla bla bla...* » : en fait, tout cela n'est que mensonges et enrobage !

On sent d'ailleurs monter de la défiance chez les agents.

Qu'on se rassure : c'est juste une réaction ... simplement logique et saine, face à la réelle menace qui pèse sur eux !

**Nous incitons donc tous les agents de la DGDDI à se mobiliser**, dans la continuité du 22 mars, sur l'ensemble du territoire, pour la défense du service public, de leur profession et donc de leur avenir personnel et familial !

Car qui peut encore prétendre qu'il n'y a aucun lien stratégique entre les réformes du statut des cheminots, celle sur les fonctionnaires, les réorganisations structurelles des missions et implantations douanières, etc, le tout au même moment<sup>2</sup> ?!?

Paris, le lundi 09 avril 2018

---

<sup>2</sup> Voir notre communiqué : <http://www.solidaires-douanes.org/CAP-20-22-v-la-le-fric>